UIMM
PÔLE FORMATION
Franche-Comté
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

SMMA250

Sécurité Travaux en hauteur / Port du Harnais

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'appliquer les connaissances et les savoir-faire afin de travailler en toute sécurité en hauteur.
- D'identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.
- De savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur et réaliser un sauvetage le cas échéant.

Programme

Les risques de chute en hauteur

- Statistiques sur les accidents du travail
- La responsabilité de l'employeur et du salarié
- Les facteurs de chute de hauteur
- Les accidents dus aux chutes de hauteur
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des EPI en fonction des risques

Législation et réglementation en matière de travail en hauteur

- Le code du travail (articles L230-2 et R 233-45 et R235-3-2)
- Le décret 2004924 du 01 septembre 2004
- La directive européenne 2001/45/CE

Les protections collectives

- Repérage des situations dangereuses
- Les mesures de protection collective à prévoir (planchers de travail ou de circulation, garde-corps, passerelles, ouvertures sur le vide, toitures, mezzanines et plateformes)
- Conditions d'utilisation des échelles, nacelles et échafaudages et réglementation

Les protections individuelles

- Le harnais, le système de liaison (longes, anti-chutes mobiles, anti-chutes à rappel automatique, absorbeur d'énergie) les points d'ancrage, les connecteurs.

Exercices pratiques et évaluation

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes : le harnais, le système de liaison (longes, anti-chutes mobiles, anti-chutes à rappel automatique, absorbeur d'énergie) les points d'ancrage, les connecteurs. Mise en situation de travail en hauteur

Public

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

4 min – 8 maxi

Pré-Requis

Aucun.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : 7 heures

Date : à définir

Horaires : nous consulter

Lieu : nous contacter

Coût : nous consulter

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés et films vidéo
- Exercices pratiques
- Echanges avec les stagiaires
- Présentations des EPI

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant.
Utilisation de moyens audiovisuels.
Remise d'un livret de synthèse

Validation et certification

Attestation de stage.